

Commune
de

SALIGNAC-SYNGUES

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance **Du 10 septembre 2014**

PRESENTS : MM. DUBOIS Jean-Pierre, ROMERO Colette, FERBER Jacques, LAVAL Laurence, PROUILLAC Claude, CHEYROU Cédric, BOSREDON Fabienne, BRU Benoit, Guy PESTOURIE, APPEYROUX Catherine, LAVAL Jean-Paul, DUPPERRET Jean-Luc, CROUZEL Valérie, ROSSET Cécile, RICHER Catherine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Catherine APPEYROUX

Le compte rendu de la séance du 31 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité.

• Gaz en réseau / bâtiments communaux

Un réseau de gaz est développé dans le bourg par la société Totalgaz, titulaire d'une délégation de service public du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne.

Appelé à se prononcer sur le raccordement des bâtiments communaux, le Conseil Municipal décide de relier au gaz les bâtiments de la mairie, de l'école primaire et de la cantine.

Ce raccordement permettra une économie annuelle de 5 500 € de coût de fonctionnement.

Les travaux nécessaires (changement de brûleur pour la mairie et l'école, changement de chaudière pour la cantine) représentent, déduction faite des aides de Totalgaz, un investissement de 12 991 € HT.

• Avenant au bail commercial / Avenir Impressions

A titre exceptionnel, une réduction de 10 % du loyer est décidée en faveur de l'entreprise Avenir Impressions locataire de l'immeuble communal situé route de Brive, du 1^{er} novembre 2014 au 30 octobre 2015.

Autorisation est donnée au Maire de signer le bail correspondant.

• Déclaration préalable / division foncière / Pech Fourcou

L'assemblée autorise le Maire à déposer une déclaration préalable relative à la division foncière d'un terrain communal à Pech Fourcou.

• **Vente de terrain / zone de Pech Fourcou**

Avis favorable est donné à la vente à la SCI MALESA de la parcelle cadastrée section AC n°744 de 2 246 m² située à la zone commerciale de Pech Fourcou. Autorisation est délivrée au Maire pour signer l'acte notarié correspondant.

• **Admission en non valeur**

L'assemblée accepte l'admission en non valeur des montants suivants déclarés insusceptibles de recouvrement par le Trésor Public :

- frais de transport scolaire : 260 € ;
- condamnation à des frais de dégradation de biens publics : 1 285,46 €

• **Tarif des droits de stationnement / parking des écoles**

Le tarif des droits de stationnement appliqués aux commerçants qui stationnent sur le parking des écoles est fixé, à compter du 1^{er} janvier 2015, à 55 € la demi journée.

• **Virements de crédits**

Les virements de crédits suivants sont approuvés :

Désignation des articles	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
chap 022 / dépenses imprévues	- 210 €	
Article 6554 / Collège Saint Joseph		+ 210 €
Opération 2018 / Hôtel des Croisiers / article 2313	- 500 €	
Opération 2004 / Groupe Scolaire / article 2313		+ 500 €

• **Rétrocession de concession**

Avis favorable est donné à la rétrocession à la commune d'une concession acquise par Monsieur Darignac au cimetière de Salignac. Le prix d'achat, diminué de la part reversée au CIAS, lui sera remboursé. (128.33 €)

• **Modifications de postes / personnel de l'école**

Des changements rendus nécessaires par la mise en œuvre de la réforme du rythme scolaire et par l'avancement de grade d'un agent sont approuvés et seront soumis à l'avis du Comité Technique Paritaire.

- suppressions de postes à compter du 30 novembre 2014 :
 - suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à 27 h par semaine

- suppression d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à 33 h 40 min par semaine
- suppression d'un poste d'adjoint d'animation 1^{ère} classe à 16 h 25 min par semaine
- créations de postes à compter du 1^{er} décembre 2014 :
 - création d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à 30 h par semaine
 - création d'un poste d'adjoint technique 1^{er} classe à 34 h 15 min par semaine
 - création d'un poste d'adjoint d'animation 1^{ère} classe à 22 h 30 min par semaine.

• Questions diverses

- Travaux / Eybènes : les travaux d'aménagement des abords de l'église sont en cours de finition
- Temps d'Activité Périscolaire : le fonctionnement expérimenté l'année scolaire dernière est reconduit. Un programme d'activités sportives, culturelles et manuelles est proposé chaque soir de 15h30 à 16h15.
- Salle multimédia : les stages de découverte de l'informatique organisés par la commune reprennent à partir du 1^{er} octobre. Deux parcours sont proposés : un premier de perfectionnement à destination des personnes présentes lors des précédentes sessions (d'octobre à décembre), un second d'initiation (à partir de janvier) pour les nouveaux intéressés.
- Intercommunalité : Monsieur le Maire indique que la recherche d'un ophtalmologiste est en cours à la Communauté de Communes pour une installation à la Maison de Santé. Le recrutement d'un cadre est également en cours pour la direction de l'Office de Tourisme.